

Sommet Mondial sur la Société de l'Information : de Genève à Tunis.

Société de l'information

Posté par: Rédaction

Publiée le : 6/11/2005 16:50:00

Du 16 au 18 novembre prochain, Tunis va recevoir les chefs d'État et de gouvernement pour la deuxième partie du Sommet mondial sur la société de l'information. Après Johannesburg et l'environnement durable, l'ONU se penche sur le Cyberspace, Internet, les télécommunications... Deux grandes questions seront débattues : la lutte contre la fracture numérique et la gouvernance mondiale du Réseau.

L'idée de ce Sommet sur la société de l'information a germé dans l'esprit habile d'un haut fonctionnaire international qui souhaitait faire profiter les pays en développement des dividendes de la nouvelle économie.

Note de la rédaction : voir aussi : [Inacceptable : l'accès au SMSI filtrée](#) et [SMSI : CSDPTT ne sera pas à Tunis](#)

Nous étions à la fin des années 90 en pleine hausse des valeurs technologiques. Malheureusement, quelques mois plus tard, la bulle éclate. En quelques semaines, les valeurs boursières liées à Internet ou aux télécommunications s'effondrent et avec elles, les espoirs de colossaux profits... Le sommet sera maintenu mais l'enthousiasme a baissé et l'argent est devenu difficile à trouver... Deux villes et deux pays vont cependant se porter candidates : Genève et Tunis. La première veut renforcer son image high tech. La seconde cherche à reconquérir le label de championne régionale des nouvelles technologies. Genève, Tunis, les diplomates ne trancheront pas. Le SMSI se jouera donc en deux parties. La première au Nord, la seconde au Sud. Multisession, ce sommet sera aussi multi-acteur. Les ONG et les entreprises pourront participer aux débats – dans des limites précises – et faire des propositions.

La première session s'est tenue à Genève en décembre 2003. Et malgré tous les efforts de la Suisse, les entreprises mal remises de l'éclatement de la bulle Internet n'ont pris aucun engagement tandis que les pays donateurs en pleine austérité ont refusé les nouvelles dépenses. Heureusement, les pays en développement se sont montrés attentifs et actifs, donnant du sens à ce Sommet mal engagé. Ils ont avancé des propositions concrètes, se prononçant en faveur des logiciels libres, exigeant un partage plus équitable de la gouvernance d'Internet, demandant de nouveaux mécanismes de financement pour réduire la fracture numérique, etc. Le Sénégal s'est même illustré tout particulièrement en exigeant la mise en place d'un « fonds de solidarité numérique » menaçant de faire échouer la déclaration finale. Il réussira à obtenir la création d'un organisme alimenté par des fonds volontaires de la coopération décentralisée.

De Genève il restera deux déclarations importantes. La première réaffirme les principes de la charte de l'ONU en matière de liberté d'expression et de droit de l'homme, en les appliquant à Internet. La seconde propose un plan d'action pour lutter contre la fracture numérique qui débutera par des actions pilote et devra être mis définitivement en œuvre à Tunis. Une question est reportée à Tunis, celle de la gouvernance d'Internet.

Deux ans plus tard, que c'est-il passé ? Rien ou presque, les actions pilotes ont été bien discrètes, le fonds de solidarité numérique cherche toujours ses ressources et la questions de la gouvernance est au point mort.

A Tunis on débattrra tout d'abord de la mise en œuvre du plan d'action contre la fracture numérique. La conférence devra indiquer qui assurera le suivi et dire comment seront mobilisés les moyens nécessaires.

On abordera enfin la gouvernance d'Internet. Il s'agira notamment de décider de l'avenir de l'ICANN, organisme sous tutelle de l'État américain qui est jusqu'à maintenant resté maître du système d'adressage (nom de domaine, numéros). Cette question a pris un caractère d'urgence, car il existe un risque croissant de sécession au sein du réseau mondial. Elle conduirait à un partage de l'Internet en plusieurs réseaux qui coexisteraient sans communiquer. La Chine est déjà engagée dans cette voie. La gouvernance, c'est aussi la définition des règles internationales de sécurité du réseau et de protection des libertés des citoyens.

Mais seront aussi présentes à Tunis des questions moins officielles mais tout aussi essentielles et notamment de la liberté d'expression en Tunisie. Car le pays qui accueille ce Sommet de l'ONU ne s'interdit pourtant pas de filtrer les sites Internet qu'il veut censurer ou de lire les emails privés... De plus, la Tunisie n'a pas hésité à s'illustrer ces derniers temps dans la manipulation des associations de défense des droits de l'homme et la persécution des journalistes.

Blaise Duaner, Paris, 25 octobre 2005.

Note de la rédaction : les inquiétudes manifestées dans le dernier paragraphe de cet article par l'auteur se confirment : voir aussi : [Inacceptable : l'accès au SMSI filtrée](#)

et [SMSI : CSDPTT ne sera pas à Tunis](#)